



HAL
open science

Droit d'auteur et droit à l'image

Isabelle Gras, Joachim Whatelet

► **To cite this version:**

| Isabelle Gras, Joachim Whatelet. Droit d'auteur et droit à l'image. 2022. hal-03890892

HAL Id: hal-03890892

<https://amu.hal.science/hal-03890892>

Preprint submitted on 8 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



DROIT D'AUTEUR ET DROIT À L'IMAGE

LES BONNES PRATIQUES
POUR UTILISER UN
CONTENU



Isabelle GRAS
Joachim WATHELET

Les principes généraux du droit d'auteur

Objet de la protection

- une oeuvre de l'esprit originale

Droits patrimoniaux

- Droit de reproduction
- Droit de représentation

Droits moraux

- Droit de divulgation
- Droit au respect de l'oeuvre
- Droit de paternité
- Droit de retrait et de repentir

L'exception de courte citation

Article L. 122-5, 3°, a) CPI

L'auteur ne peut interdire les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées



Doivent être indiqués clairement le nom de l'auteur et la source



Ne s'applique PAS à la reproduction intégrale d'oeuvres d'art

L'exception pédagogique et de recherche

(L. 122-5, 3°, e), L. 122-5, 12° et L. 122-5-4 CPI)

Quelle utilisation ?

Illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche + élaboration et diffusion de sujets d'examens ou de concours



Aucune utilisation commerciale



Aucune diffusion sur Internet (ENT oui)

Public visé ?

Élèves, étudiants, enseignants ou chercheurs directement concernés par l'activité de recherche ou d'enseignement

Mise en oeuvre ?

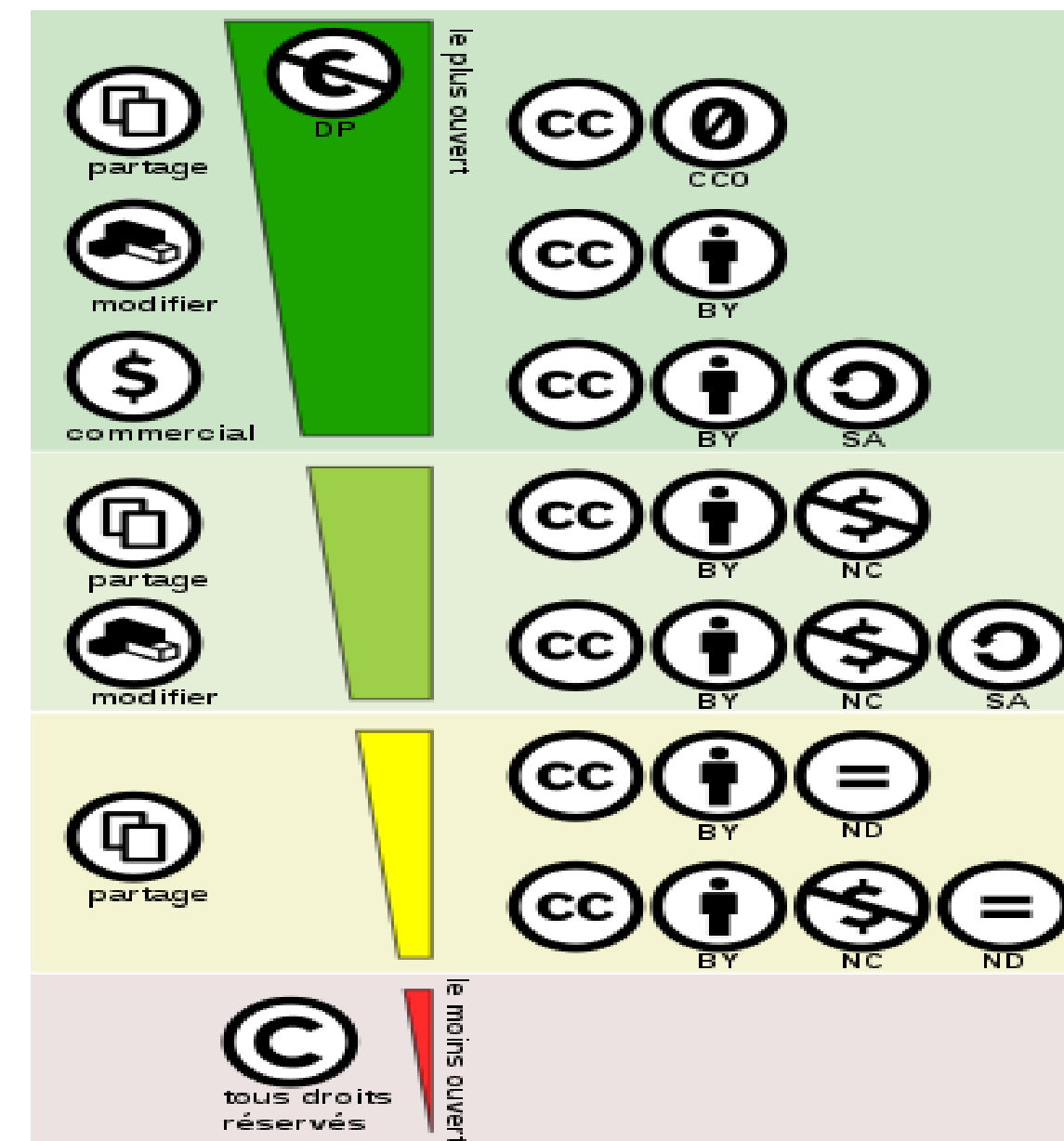
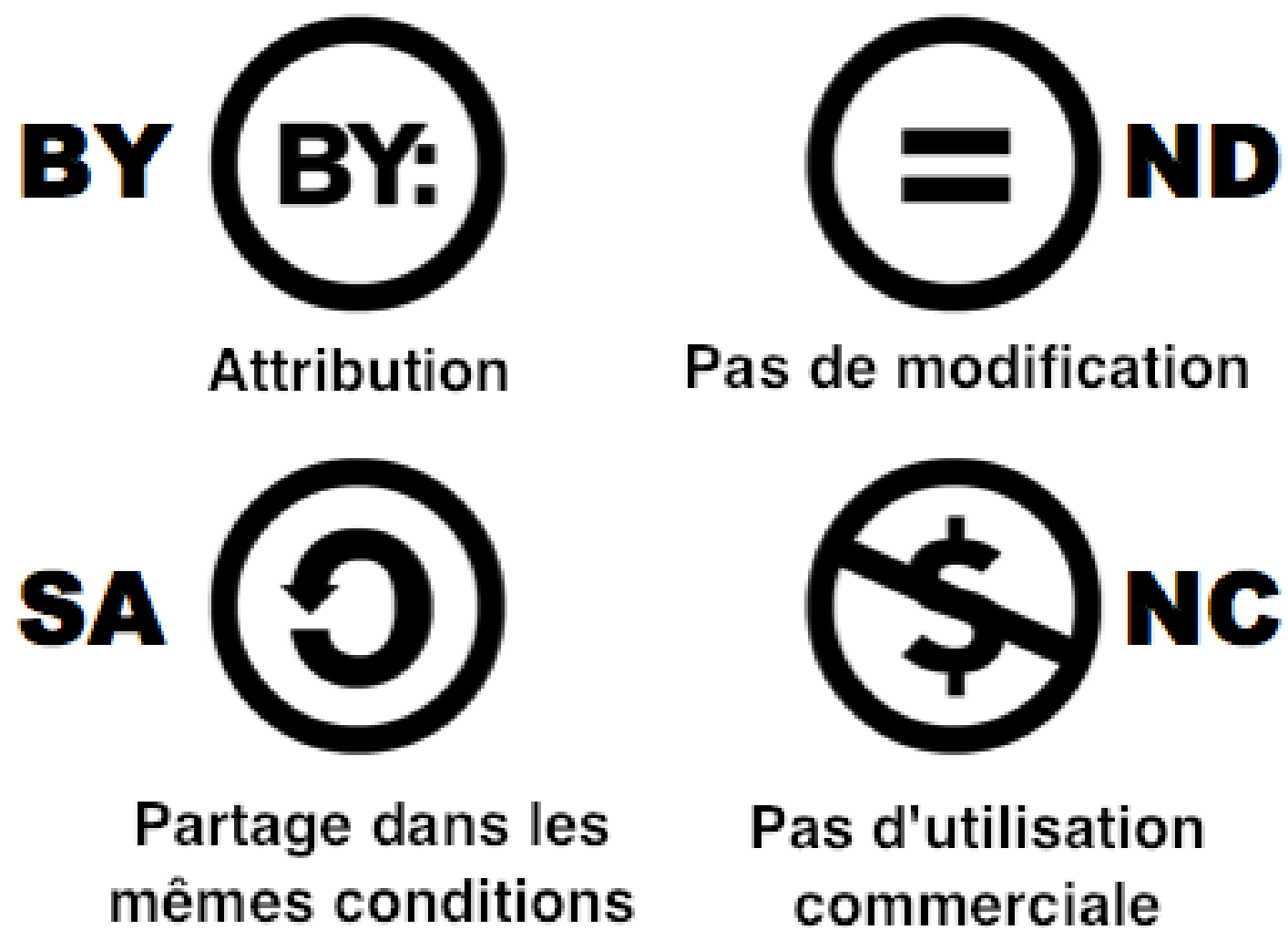
Accords sectoriels :

- Accord de 2016
- Accords de 2010

Licences



Source : wikipedia



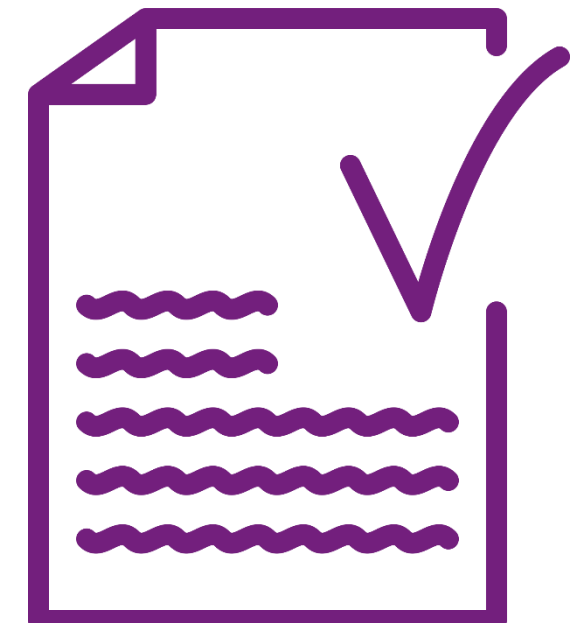
Droit à l'image

Article 9 du Code
civil

Article 8 de la CEDH



**Lieu privé ou public (si
isolé et reconnaissable)**



**Accord écrit
nécessaire**



Ne s'applique pas aux biens
sauf biens du domaine national
ou trouble causé au propriétaire

Précautions juridiques pour utiliser un contenu

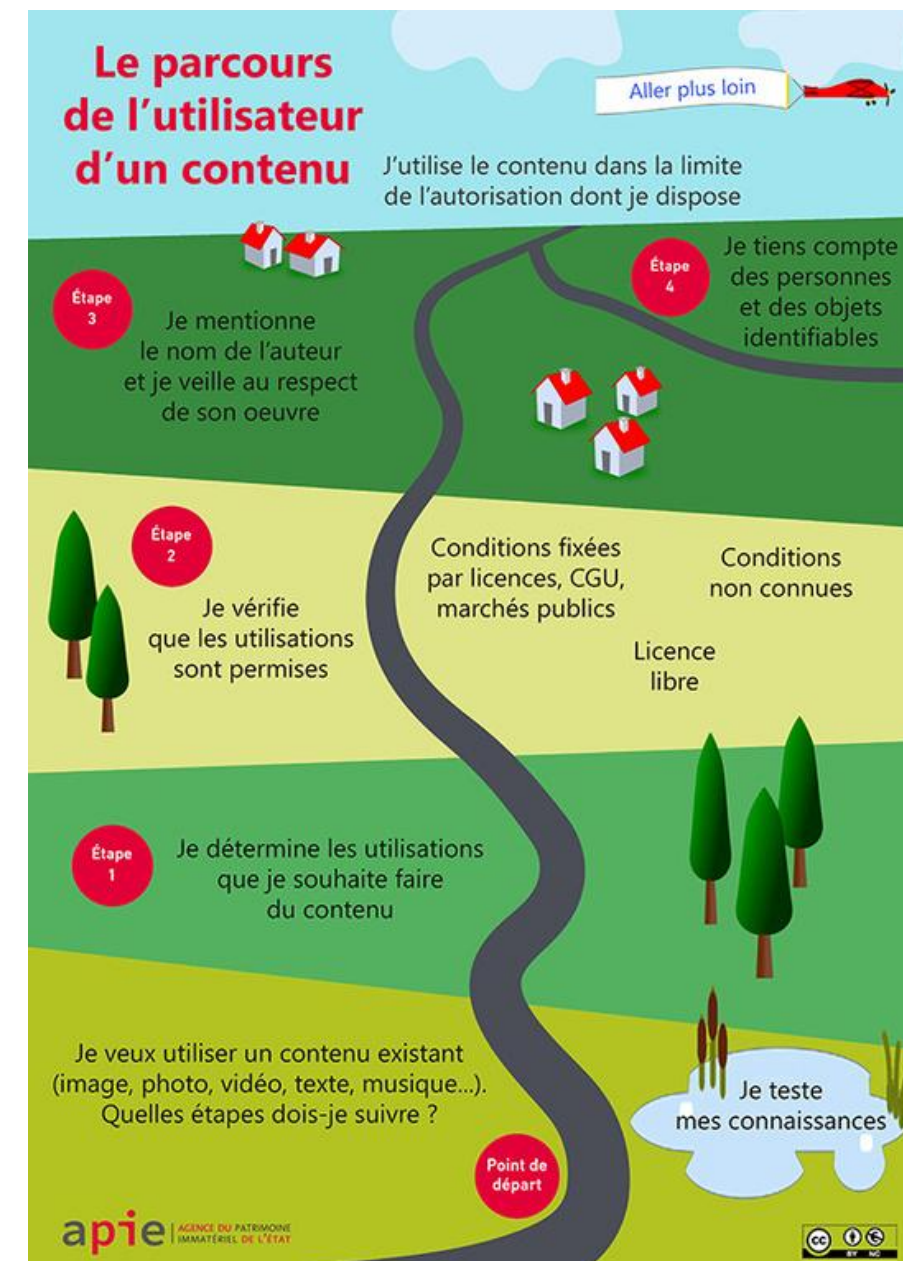
1 Quelles utilisations je souhaite faire du contenu ?

2 Je vérifie les utilisations qui sont permises :

- **Licence libre ?**
- **Conditions fixées par licences, CGU ?**
- **Conditions non connues ?**

3 Je mentionne le nom de l'auteur et je veille au respect de l'oeuvre

4 Je tiens compte des personnes et des objets identifiables



QUESTIONS

